



GALPA FEAMP Pyrénées-Méditerranée

Axe 5 Animation

Cellule émergence de projets

Date, lieu : Le mercredi 5 juillet de 14h à 17h, Bâtiment Accueil Plaisance, Quai François Joly, à Port-Vendres

Présents : voir feuille jointe

Contexte : Dans le cadre du GALPA FEAMP PM, nous avons créé différentes instances nous permettant de mener une animation sur deux plans. La gestion/gouvernance et l'émergence/aide porteur projets. La cellule émergence de projets nous permet ainsi d'organiser des rencontres "intersecteurs". Nous avons décidé de l'appeler « la fabrique à projets ».

Objectifs de la réunion : Identifier des projets qui "valorisent économiquement la pêche locale" sur notre façade littorale des Pyrénées-Orientales, directement ou indirectement et de créer des synergies entre acteurs de différents secteurs pour favoriser le caractère original et innovant.

Les projets doivent s'inscrire en priorité dans le cadre du financement GALPA FEAMP (voir la présentation des enjeux, stratégie et fiches actions en pièce jointe) mais pas exclusivement. En effet l'intérêt de ces échanges et la transversalité et aussi d'identifier des projets qui pourraient s'inscrire sur un autre axe du programme FEAMP ou d'un tout autre fonds.

Question posée : Comment valoriser les produits issus de la pêche et les savoir-faire ?

Les échanges ont permis d'identifier 4 thématiques de travail,

1/Groupe de travail : Médiation

- Sensibiliser les différents publics : jeunes, habitants, touristes... sur les produits et les savoir-faire de la pêche artisanale locale au travers de différents supports : exposition, éditions
- ⇒ Exposition, recettes historiques, pêcheurs qui cuisinent lors d'événements

- ⇒ Actions de médiation : pêche, produits, productions, transformations sur la zone du quai
- ⇒ Médiation : biodiversarium, parc, femmes de pêcheur = circuit culinaire

CIRCUIT CULINAIRE ET DE DECOUVERTE

2/Groupe de travail transformation, valorisation des espèces :

Constat : baisse de la ressource et par conséquent du CA. Difficile de proposer des espèces dites moins nobles aux clients de façon brute.

Les préalables :

A/ identifier les espèces

- a- Nécessité d'un état des lieux des espèces disponibles :

Afin de mettre en place une véritable stratégie de valorisation, transformation performante il faut connaître l'état de la ressource et plus précisément concernant l'espèce que l'on désire cibler.

Cependant il y a un manque de connaissance sur la ressource Il est donc nécessaire de réaliser un état des lieux de la ressource pour ne pas engendrer des risques de surexploitation.

- b- Lister les espèces ayant un bon potentiel de valorisation

Prioriser les espèces qui ont une bonne capacité de valeur ajoutée et les espèces moins nobles qui sont fréquemment pêchés.

Valorisation par :

- Transformation (artisanale, semi industrielle) : conserverie - muges, anguilles, et petit pélagique (via la criée pour les volumes)
- Circuit-court : vente à quai par les pêcheurs, améliorer les étals, promotion, sacs...
- Pêcheur : quelle transformation possible ?
- Les restaurateurs : via les Toques Blanches, par exemple, valorisation de la pêche locale

B/ Valorisation des coproduits :

- Déchets des filetages : pb du volume des prétraitements, envisager une collecte commune ; Il faut différencier les différentes échelles de valorisation en fonction du circuit (local, industrie...)

3/Groupe de travail : Image / Marque

- Mettre en valeur le côté « sentinelle de la mer » = alerte pollution, déchets... (Attention au type de communication)
- Economie solidaire/circuits courts => interaction/vente locale avec étiquetage spécifique
- Travailler sur un à 2 produits phares pour valoriser l'ensemble de la filière
- Marque parc ?
- Travailler l'image de la filière : label, nom, territoire, produits...

- Réflexion sur format de valorisation : Sud de France Thon rouge ligne, Golion, marque « parc naturel marin + éducation à saisonnalité + recettes du territoire
 - Label « Pyrénées-Méditerranée » : savoir-faire, qualité produit
1. Etat des lieux labels existants
 2. Adapté aux pros ?
 3. Cahier des charges

4/Groupe de travail Gestion de la ressource :

Quel périmètre ? : Identifier une Zone de gestion halieutique : voir le projet lion marine

Impliquer tous les acteurs : Il faut créer un groupe de gestion, mixte pêche pro, plus récréatifs plus scientifiques, gestionnaires et valorisation.

Sensibilisation, information sur les espèces : Il faut être vigilant car dès qu'une espèce est très présente il y a un risque de surexploitation (ex du poulpe) ; le GALPA /Parc pourrait faire ce travail de sensibilisation auprès du public.

Maintenir et améliorer la ressource halieutique : Nécessité de l'évaluation de la ressource (en lien avec le groupe 2) et des conditions nécessaires pour assurer sa pérennité. Nécessaire de diversifier les prises, afin de diminuer la pression sur les espèces les plus vendues. Nécessité de maintenir une bonne qualité du milieu. Le parc devrait faire l'état des lieux de la ressource en 2018 sous condition de financements.

Calendrier prochain RDV :

Mi septembre- projets Médiation, ceux intéressé pour y travailler, peuvent s'inscrire par mail et proposer des sujets

1^{er} semaine octobre - projet Valorisation transformation des espèces : ceux intéressé pour y travailler, peuvent s'inscrire par mail et proposer des sujets

2^{me} semaine octobre - cellule émergence : quels projets de diversification ?